

De l'*ars dicendi* à la classe de rhétorique : le destin de l'enseignement oratoire au Québec

Sébastien DROUIN et Jaëlle HÉROUX, UQTR

Dans les collèges québécois des XVIII^e et XIX^e siècles, les arts du discours jouaient un rôle fondamental. L'enseignement de la rhétorique, qui s'est longtemps inspiré des pratiques scolaires ayant cours en Europe, prolongeait trois tendances, chacune renvoyant à trois traditions distinctes : celle des Jésuites, celle des Oratoriens ainsi que celle de l'Université de Paris¹. Cependant, dans une brochure que font paraître les dirigeants du Séminaire de Québec en 1841, on constate que la répartition des matières, principalement héritées du *Ratio studiorum*, c'est-à-dire du plan d'études prévu par la pédagogie jésuite, est modifiée à un point tel que le rôle éminent qu'occupait jusqu'alors l'art de dire se trouve remis en cause². L'introduction, dans le cours de rhétorique, de disciplines comme la géométrie ou l'histoire naturelle s'inscrit dans un processus de réforme amorcé tant en France qu'au Bas-Canada. Longtemps considérée comme le moment privilégié où les élèves s'initiaient à l'exercice de la parole, la traditionnelle classe de rhétorique correspond désormais à une simple année scolaire. L'algèbre y côtoie l'étude du grec et de l'histoire littéraire alors que seuls les exercices d'amplification oratoire subsistent. Il importe donc d'étudier les causes liées à la transformation de l'enseignement oratoire dans les collèges québécois, à savoir la réforme du *Ratio studiorum*, le rejet de l'idéal classique prôné par les romantiques et l'étude de la littérature patristique souhaitée par les gaumistes.

L'état de l'éducation, jugé déplorable, a fait l'objet de nombreuses réflexions au XIX^e siècle ; en témoigne la multitude des entreprises destinées à pallier ce problème : le *Rapport sur l'éducation* de 1824, la loi des écoles normales de 1836 et les initiatives de Joseph-François Perreault. Dans le *Rapport sur l'éducation*, on soutient que ce retard est dû notamment à l'absence

d'écoles primaires dans les campagnes, à la difficulté de trouver des maîtres compétents aux « mœurs irréprochables » ainsi qu'à une pénurie de livres attribuable à la pauvreté des paroisses³. Le révérend Burrage, un pasteur protestant appelé à commenter la situation qui règne dans les écoles, affirme : « On devrait admettre quelque chose de plus que l'étude du catéchisme et le chant de quelques cantiques. [...] je veux dire que tant que l'on n'introduira point un système [...] plus libéral, les connoissances acquises seront très limitées et de très peu d'utilité⁴ ». En somme, ce sont ces doléances qui, au mi-temps du XIX^e siècle, ont contribué à la transformation du *Ratio studiorum* tel qu'on le concevait aux XVIII^e et XIX^e siècles.

C'est dans ce contexte qu'en 1835, le Comité de Régie de l'École Normale du District de Québec fait appel à John Holmes afin qu'il achète des livres, engage de nouveaux professeurs et enquête sur l'état de l'éducation aux États-Unis et en Europe⁵. De passage à Paris, ce dernier constate que les traditionnelles joutes oratoires présentées par les élèves à la fin de l'année sont abandonnées, comme il l'écrit à Jérôme Demers :

Point de dialogues, point de drames, de plaidoyers : on en rirait par ici ; mais un concours savant, un beau discours par un professeur, un autre par le ministre de l'instruction publique au nom du souverain, et une distribution de beaux livres, accompagnés de baisers et de couronnes, de feuillages, quand le goût de choses aussi belles, aussi nobles et aussi simples, fera-t-il justice de nos farces et de nos bouffonneries⁶?

Dialogues, drames et plaidoyers sont ici de futiles pitreries tombées en désuétude. À cette dévalorisation des exercices de la parole correspond une réforme du *Ratio studiorum* ; en témoignent les propositions du jésuite Roothan destinées à rompre avec la tradition héritée de l'âge classique. Ainsi, peut-on lire dans une *Histoire de la compagnie de Jésus* parue en 1851 : « Le théâtre avait été un puissant moyen pour propager les langues grecques et latines, ou pour former des poètes, des savants et des hommes diserts. La règle XIII du recteur, où il s'agit de tragédies et de comédies, fut supprimée⁷ ». Comédies et tragédies sont désormais

bannies du collège jésuite en Europe : c'est ce nouveau modèle qui s'offre au regard de Holmes, alors que cette pratique avait encore cours au Québec. En même temps, les classes de rhétorique en France tendent à devenir de simples « classes de grammaire matérielle où on regarde les fautes d'orthographe et les barbarismes [...] »⁸. Il en sera de même en 1836, au Séminaire de Québec, où la classe de rhétorique se détourne de l'apprentissage de l'*ars dicendi* au profit d'une étude stylistique et historique des œuvres de Démosthène, Cicéron, Horace et Virgile, le tout accompagné de considérations sur la versification et même sur l'algèbre⁹. Ce discrédit qui frappe la tradition oratoire classique se double, enfin, de l'émergence d'une esthétique romantique.

On connaît le goût des romantiques pour l'inachevé, l'insaisissable et l'exaltation de l'âme. Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, par exemple, Joseph-Sabin Raymond est un des représentants de cette sensibilité nouvelle. Dans ses *Entretiens sur l'éloquence et la littérature* rédigés dans les années 1830, il définit la parole éloquente dans ces termes : « L'éloquence, prise dans le sens le plus étendu, à mon avis, est partout où se trouve quelque grande image propre à jeter une profonde impression dans les âmes, à les émouvoir et à les entraîner¹⁰ ». Profonde impression sur les âmes, émotion, entraînement des cœurs, voilà le lexique du romantisme qui, dans les collèges du Bas-Canada, cherche à s'enraciner dans le sentiment religieux, prenant ainsi exemple chez Chateaubriand pour qui la religion : « [...] dans tous les siècles et dans tous les pays, a été la source de l'éloquence¹¹ ». Conçue en ces termes, l'idée d'éloquence a tout pour plaire au clergé qui, fidèle à la doctrine du *Génie du christianisme*, juge avec sévérité une tradition oratoire classique pour laquelle la formation d'avocats, de magistrats et de tribuns est première et se règle sur l'exemple magnifié des anciens orateurs. Dans ce contexte, tout ce qui rappelle l'antique éloquence est d'emblée associé à un républicanisme, voire à un paganisme qui aurait trouvé son achèvement dans l'action des orateurs révolutionnaires. Danton, Marat et Robespierre incarnent, tant pour Chateaubriand que pour Joseph-Sabin Raymond, l'esprit d'une éloquence toute païenne dont

Discours sur l'Éducation :

prononcé à l'ouverture des examens du collège de St. Hyacinthe
Messieurs,

Il est quelque chose qui se lie étroitement aux destinées d'une nation, qui doit exciter la sollicitude des gouvernements comme des particuliers, et qui soit capable de prévenir ou de retarder la ruine des générations à venir, c'est l'éducation de la jeunesse. Voilà, une des causes principales de la prospérité ou du dépérissement des États. Les auteurs ce que dit à ce sujet un héros, célèbre par sa profonde sagesse, et la bonté de son cœur, l'immortel Henri IV : La félicité des royaumes et des peuples, dépend de la bonne éducation de la jeunesse, où l'on a pour but de cultiver, de polir par l'étude des sciences l'esprit, en ce but des jeunes gens; de les disposer ainsi à remplir dignement les différentes places qui leur sont destinées, sans quoi ils seraient inutiles à la république, en fin de leur apprendre le culte religieux et sincère que Dieu exige d'eux, l'attachement inviolable qui ils doivent à leur patrie et à leurs parents, la manière dont ils doivent se conduire dans la société.

l'imitation conduit à la destruction de l'Église catholique : « Les membres de la Convention, affirme Chateaubriand, [...] n'ont offert que des talents tronqués et des lambeaux d'éloquence, parce qu'ils attaquaient la foi de leurs pères, et s'interdisaient ainsi les inspirations du cœur¹² ». C'est également sous ce jour que Raymond perçoit la prétendue éloquence des principaux tribuns de la période révolutionnaire :

Direz-vous par exemple, qu'ils sont éloquents ces hommes qui par leurs paroles appelaient la terreur et le deuil sur leur patrie, qui incitaient au carnage et au meurtre des hommes aussi féroces qu'eux. Ah! Personne ne nie l'influence qu'exercèrent Robespierre, Marat et Danton, et s'il fallait partager avec ces monstres le titre d'éloquent, je renoncerais pour toujours à l'étude d'un art qui ne m'a jamais paru merveilleux que lorsqu'il était allié à la vertu¹³.

Ars dicendi et révolution d'une part, éloquence renouvelée, religieuse et vertueuse d'autre part : c'est à opposer ces deux paradigmes que vont s'employer Raymond et, avec lui, toute la classe des clercs du Bas-Canada au tournant des années 1840.

En 1831, à l'occasion d'un discours sur l'éducation, Raymond cherche encore à concilier modèles antiques et éducation chrétienne dans la mesure où les études classiques sont, malgré tout :

Du plus grand secours dans les négociations, les magistratures, les intendances, les commissions ; en un mot tous les emplois qui obligent à parler soit en public, soit en particulier, à écrire, à rendre compte de son ministère, à ménager les esprits, à les gagner, à les persuader, et quel emploi y a-t-il qui n'exige presque tous ces devoirs¹⁴?

Au cours des années 1830, Raymond tolère encore que les textes de l'Antiquité côtoient les littératures romantique et chrétienne. Toutefois, avec le temps, sa position évolue et il en vient à condamner les auteurs de l'Antiquité et à adopter les idées de Mgr Jean-Joseph Gaumé.

La volonté de certains hommes d'Église radicaux d'abolir l'enseignement des auteurs païens s'affirme dans ce qu'on a appelé le gaumisme. Fondé sur « une nouvelle philosophie de l'histoire », le gaumisme fait la critique de l'humanisme de la Renaissance au profit d'une apologie du Moyen Âge et, par le fait même, de la littérature chrétienne. Dès 1835, Gaume affirme que la Renaissance a contribué à dépouiller, à enchaîner et à humilier l'Église : « Vint un moment où l'Europe se dégoûta de la Bible de Dieu et de ses commentaires. À leur place elle prit la Bible du démon, la Bible des païens de Rome et de la Grèce¹⁵ ». La poésie sensuelle d'Ovide et le républicanisme de Cicéron auraient contribué à ce que le monde soit atteint d'un mal causé par l'impureté des mœurs et l'incivisme politique. Selon Gaume, « [...] le paganisme gréco-romain, au jour précurseur de sa ruine, c'était l'Émancipation de la raison, c'est-à-dire, en philosophie le Rationalisme, en religion, le Naturalisme, en art et en littérature le Matérialisme¹⁶ ». Au Canada, on condamne aussi le paganisme, ce « ver rongeur de la société », selon la formule de Gaume. Dans les années 1860, au Séminaire de Québec, les principaux représentants du gaumisme sont Jean-Michel Stremler, Désiré Vézina et Alexis Pelletier. La « querelle des classiques » donne à l'anti-gaumiste Benjamin Paquet l'occasion de dénoncer l'attitude intransigeante de Joseph-Sabin Raymond qui refuse de se soumettre à la décision favorable de Rome à l'égard de la tradition humaniste¹⁷. Toutefois, la grande diffusion que connaissent les écrits gaumistes permet à l'ensemble du clergé d'entrer en contact avec une conception du catholicisme selon laquelle les humanités doivent être épurées de tout paganisme. Puisqu'elle s'inscrit dans cette tendance, l'œuvre d'un gaumiste inconnu, Thomas-Olivier Maurault, mérite d'être étudiée en raison du rôle qu'il joua au Séminaire de Nicolet.

Cet ancien professeur de rhétorique et de philosophie a laissé nombre d'écrits, restés à l'état de manuscrits, portant tour à tour sur l'histoire, la littérature, l'éducation et la philosophie. La distinction entre éloquence profane et sacrée fut l'une de ses préoccupations constantes, comme l'atteste son *Discours sur la gloire*. Rédigé en 1866, ce dialogue des morts entre Cicéron et Bossuet

fait l'apologie d'une morale toute catholique selon laquelle l'immortalité que le tribun acquiert par son éloquence est vaine, car inutile dans cette vie : « Il n'est pas né pour la gloire, il ne la connaît pas, celui qui la poursuit dans les choses humaines. Il se laisse abuser par un mirage trompeur ; il court après une fumée légère qui se dissipe entre ses mains quand il croit la tenir¹⁸ ». Le chrétien n'est pas né pour les honneurs. En fuyant les tentations de l'orgueil, il mérite la vie éternelle. L'orateur romain, quant à lui, ne jouit que d'une vaine promesse d'immortalité en se dévouant à la République. C'est ce renversement de valeurs que le dieu des chrétiens a apporté sur terre : « Sachez donc, déclare le Bossuet de Maurault, que ce dieu dont je vous parle a détruit les bases mêmes de la société antique pour asseoir sa société nouvelle sur un fondement nouveau : à l'antique égoïsme il a substitué l'oubli parfait de soi-même¹⁹ ». Pareille morale évangélique, destinée aux faibles, aux enfants et aux ignorants, fait fi de l'importance qu'accorde traditionnellement l'orateur à l'apprentissage de la *technè rhétorikè* : « Quel peintre n'a pas été tenté mille fois de briser ses pinceaux quand il les a vus impuissants à retracer sur la toile, la beauté que son génie a conçue²⁰? ». L'impuissance de la technique à représenter les pensées relève d'une sorte de romantisme mystique selon lequel « Le chrétien [...] devient un artiste sublime chargé de représenter, non pas sur le marbre et l'airain, mais dans les traits vivants de son âme, une image divine²¹ ». Puisque l'âme est à l'image du divin, c'est-à-dire, ineffable, insaisissable et cachée, toute imitation devient stérile :

Eh bien, comprenez-vous j'oserais dire le désespoir de l'artiste qui a entrepris de modeler un Dieu? Ne doit-il pas fixer toutes les pensées de son esprit, toutes les affections de son âme sur cet adorable objet, et dédaigner d'un souverain mépris la copie imparfaite qu'il a pu retracer²²?

C'est ce désespoir à l'égard de l'efficacité de la *technè rhétorikè* qui permet de comprendre comment Maurault interprète l'éloquence de Bossuet.

La tradition cicéronienne était revendiquée par Bossuet lui-même qui, dans *Sur le style et la lecture des Pères de l'Église*,

affirme volontiers : « Ce que j'ai appris du style, [...] je le tiens [...] de Cicéron, surtout de ses livres *De Oratore*, et du livre intitulé *Orator*, où je trouve les modèles de grande éloquence, plus utiles que les préceptes qu'il y ramasse²³ ». En occultant ce legs du paganisme, Maurault met en évidence un aspect essentiel du gaulisme : dissocier le christianisme de la tradition humaniste héritée de l'Antiquité.

Le destin de l'enseignement oratoire est étroitement lié aux réformes catholiques visant à s'emparer de la jeunesse et à transformer la société. Tel est le dessein de Mgr Lartigue lorsqu'il écrit à Joseph Signay en 1836 que l'Église doit « arracher la génération future à une éducation détestable²⁴ ». Or, tout ce programme entend ravir aux futures générations l'occasion de connaître l'ensemble des préceptes hérités de l'humanisme. La volonté du clergé de repenser l'enseignement s'observe dans les correspondances et les plans de réformes que conservent encore les archives des séminaires, lesquelles permettent ainsi de faire l'archéologie de l'imaginaire de ces éducateurs qui, au mi-temps du XIX^e siècle, introduisent une pédagogie indissociable d'un romantisme catholique et d'un ultramontanisme conservateur. C'est à l'école de cette pédagogie que seront formés les écrivains québécois de la seconde moitié du XIX^e siècle qui se rattachent à la « génération Casgrain » (B. Andrès). L'archive révèle donc que les réformes, à l'instar des révolutions, expriment leur légitimité par une éloquence qui, avant de se faire entendre sur la place publique, naît de l'encre et du papier.

NOTES

¹ Voir l'article de Marc André Bernier « La conquête de l'éloquence au Québec. La *Rhetorica in Seminario Quebecensi* (1774) de Charles-François Bailly de Messein », *Voix et Images*, vol. XXII, n° 3, 1997, p. 583-598.

² Programme abrégé du cours d'études du Petit Séminaire de Québec 1840-1841, ASQ, Séminaire 9 n° 52 et ASQ, Séminaire 13 n° 56. Notons que l'on retrouve le même phénomène au Collège Sainte-Marie de Montréal dans les années 1840. Voir, à ce sujet, l'article de Louis-Philippe Audet, « Les biens des Jésuites et les projets d'université de 1843 », *Cahier des dix*, n° 40, 1975, p. 139-160.

³ Voir *Education Report* dans le *Journal de la Chambre d'Assemblée*, appendice Y, 1824. Pour une copie manuscrite des réponses faites par Antoine Parant, alors directeur du Séminaire, voir ASQ, Polygraphie 8 n° 19. La traduction française s'intitule *Rapport du comité spécial de la chambre d'assemblée du Bas-Canada nommé pour s'enquérir de l'état actuel de l'éducation dans la province du Bas-Canada*, dans *Canada-Instruction publique 1815-52*.

⁴ *Ibid.*, p. 53.

⁵ Voir les Extraits du Régître [sic] du Comité de Régie de l'École Normale du District de Québec, Bas-Canada, ASQ, Polygraphie 42, 16 d.

⁶ Cité par Auguste Gosselin dans *L'abbé John Holmes et l'instruction publique*, [s.l.], Société Royale du Canada, 1908, t. 1, section 1, p. 158.

⁷ Jacques Créteineau-Joly, *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, troisième édition, Paris, Poussielgue-Rusond, 1851, p. 412.

⁸ Sixième dialogue. « La liberté de l'enseignement sous le rapport de son importance actuelle et des fortes études dans l'université », *Liberté d'enseignement*, n° 3, [s.l. n. d.], p. 13.

⁹ Les dirigeants du Séminaire de Québec adoptent en 1836 un nouveau cursus scolaire où la répartition des matières est réorganisée. Voir ASQ, Carton Séminaire 5, n° 8 b. *Réponse du Séminaire de Québec relativement à la circulaire de Lord Glenelg*, 25 mars 1836.

¹⁰ Joseph-Sabin Raymond, *Entretiens sur l'éloquence et la littérature*, ASSH, AFG 3, 11, p. 4.

¹¹ Chateaubriand, *Génie du christianisme*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, t. 2, troisième partie, livre IV, chap. 1, p. 10.

¹² *Ibid.*, p. 11.

¹³ Joseph-Sabin Raymond, *op. cit.*, p. 11-12.

¹⁴ Joseph-Sabin Raymond, *Discours sur l'éducation*, ASSH, dossier 12, AFG3/12, p. 5.

¹⁵ Jean-Joseph Gaume, *La question des classiques*, deuxième édition, Paris, Gaume et Cie éditeur, 1892, p. 4.

¹⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹⁷ Lettre d'Arthur Saint-Aimé (Benjamin Paquet) à Joseph-Sabin Raymond, ASQ, Ms, Université 105, n° 66.

¹⁸ Thomas-Olivier Maurault, *Dialogue sur la gloire*, ASN, Polygraphie 8, n° 2, f. 2.

¹⁹ *Ibid.*, f. 7.

²⁰ *Ibid.*, f. 8.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ Cité par Thérèse Goyet, *L'humanisme de Bossuet. Le goût de Bossuet*, Paris, Klincksieck, 1965, t. 1, p. 48.

²⁴ Mgr Lartigue à Joseph Signay, 1^{er} mai 1836, cité par Gilles Chaussé, « Les Jésuites et le projet de société de Mgr Bourget », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 53, 1986, p. 43.